



- Légende**
- Déclaration d'Utilité Publique
 - Emprise
 - Zone d'étude
 - Bâtiments
 - Parcelles cadastrales
 - Lieux-dits
 - Limites communales
 - Rétablissement de voirie
 - Voirie impactée par l'ouvrage
 - Voirie impactée par l'ouvrage
 - Voirie non impactée par l'ouvrage

0 250 500 m

Planche 1
Echelle : 1/7500
Source : Classement de la communauté de communes du Sor et de l'Agout
Date : 10/01/2022